

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/15267
30 juin 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRETAIRE GENERAL PRESENTE EN APPLICATION
DE LA RESOLUTION 512 (1982) DU CONSEIL DE SECURITE

1. Le présent rapport intérimaire, présenté au Conseil de sécurité en application de sa résolution 512 (1982) du 19 juin 1982, contient un exposé préliminaire des efforts humanitaires d'assistance déployés par les organismes des Nations Unies au Liban.
2. Dans la résolution susmentionnée, le Conseil de sécurité enjoignait à toutes les parties au conflit de respecter les droits des populations civiles, de s'abstenir de tout acte de violence à l'encontre de ces populations, et de prendre toutes mesures utiles pour atténuer les souffrances engendrées par le conflit, en particulier en facilitant l'acheminement et la distribution des secours apportés par les organismes des Nations Unies et par les organisations non gouvernementales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le Conseil faisait également appel aux Etats Membres pour qu'ils continuent à apporter l'aide humanitaire la plus large et soulignait les responsabilités particulières d'ordre humanitaire qui incombent à l'Organisation des Nations Unies et aux organismes qui s'y rattachent, dont l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), à l'égard des populations civiles et demandait à toutes les parties au conflit de ne pas entraver l'exercice de ces responsabilités et de contribuer aux efforts humanitaires. Le Conseil prenait également acte des dispositions prises par moi pour coordonner l'action des organismes internationaux dans ce domaine et me priait de tout mettre en oeuvre pour assurer la mise en application et le respect de la résolution et de faire rapport au Conseil à ce sujet le plus rapidement possible.
3. Le 10 juin 1982 j'ai reçu du Représentant permanent du Liban une lettre où il attirait mon attention sur la grave situation humanitaire qui existait dans plusieurs villes et régions du Sud du Liban. Il demandait que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et les organismes humanitaires compétents des Nations Unies fassent tout en leur pouvoir pour faire face aux besoins humanitaires de la population civile et en particulier pour aider d'urgence les blessés et autres victimes des hostilités.

/...

4. Le 11 juin 1982, j'ai reçu du Ministre libanais du Travail et des affaires sociales, président de la Commission de secours d'urgence, M. Abdul Rahman Labban, un télégramme où il attirait mon attention sur le fait que son pays avait un besoin immédiat de secours humanitaires d'urgence et me demandait d'envoyer une mission spéciale pour évaluer l'étendue des dommages et des besoins. Le Ministre attirait également mon attention sur les besoins d'ordre médical ainsi que sur ceux ressortissant au domaine du logement et de l'équipement : approvisionnement en eau, électricité, transports et communications par exemple.

5. Pour ma part, conscient de l'existence de graves besoins humanitaires, j'avais, dès le 9 juin 1982, télégraphié à tous les organismes et programmes compétents des Nations Unies pour les avertir de la situation au Liban et de la nécessité de fournir une assistance d'urgence et pour leur demander de m'informer de la forme que pourrait prendre leur aide, et en particulier d'indiquer de quelles ressources, en espèces ou en nature, ils pouvaient disposer sans retard. J'ai également pris contact avec le CICR.

J'ai par ailleurs demandé à M. Iqbal Akhund, Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide à la reconstruction et au développement du Liban, qui se trouvait alors à New York, de coordonner les efforts de secours humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes et programmes. A cette fin, un groupe de travail interinstitutions a été constitué au Siège de l'Organisation des Nations Unies sous la présidence de M. Akhund. Celui-ci se tient également en contact étroit avec les donateurs potentiels. M. Akhund doit retourner sous peu à son bureau de Beyrouth.

6. Le 11 juin j'ai, par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, lancé un appel aux Etats Membres pour qu'ils contribuent par leur assistance et leurs ressources à ces efforts humanitaires.

C'est le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban qui sert à recueillir les contributions versées.

7. Comme je l'indiquais dans mes rapports parus sous les cotes S/15194/Add.1 et 2, compte tenu de la situation dans le Sud du Liban et à titre de mesure provisoire, j'ai également ordonné au commandant de la FINUL, le général William Callaghan, d'utiliser le personnel de la FINUL dans toute la mesure du possible pour protéger la population de la région et lui apporter une assistance humanitaire. Il a été demandé à la FINUL de travailler ce faisant dans toute la mesure du possible en consultation avec les autorités libanaises, avec le CICR et avec les organismes et programmes des Nations Unies qui seraient à même de fournir une aide.

8. Le 18 juin 1982, le Conseil de sécurité dans sa résolution 511 (1982) a prorogé le mandat de la Force pour une période de deux mois. Il a également autorisé la Force, pendant cette période, à exécuter en outre les tâches provisoires susmentionnées et a demandé à tous les intéressés d'apporter une entière coopération à la Force dans l'accomplissement de ses tâches. La FINUL

Enfin, malgré tous les obstacles, j'ai fourni une assistance humanitaire à la population touchée de cette zone dans toute la mesure où les circonstances le permettent. Elle a pu notamment, en prenant sur ses propres stocks, fournir des vivres et des fournitures médicales à la population civile et en particulier un nombre important de réfugiés palestiniens des camps voisins de Tyr. En outre, des équipes sanitaires et des sapeurs de la FINUL ont aidé à réparer les dommages causés aux installations d'approvisionnement en eau et aux équipements sanitaires. Les équipes médicales de la FINUL ont donné des soins aux personnes qui en avaient besoin et ont évacué des blessés graves sur l'hôpital de la FINUL à Nagoura. De même, une assistance a été fournie dans les premiers jours des hostilités aux personnes qui avaient cherché refuge dans la zone de déploiement de la FINUL.

Les organismes et programmes des Nations Unies, en coopération avec le CICR et d'autres organisations non gouvernementales, ont ainsi fourni des secours d'urgence de toutes sortes, dont on trouvera un exposé détaillé dans l'annexe au présent rapport. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance aux gouvernements qui ont généreusement contribué à cet effort international.

Etant donné les conditions qui règnent dans la zone, il a été difficile d'obtenir des estimations précises des besoins de secours et de relèvement immédiats aux hostilités. Or, il est indispensable de disposer au plus tôt de telles estimations pour faire face tant aux urgences du moment qu'aux besoins à plus long terme. J'ai en conséquence désigné le 25 juin une mission d'enquête interorganisations pour faire le point de la situation et recenser sur place les besoins auxquels il faudra pourvoir. La Mission est également chargée de déterminer dans la mesure du possible les zones où les besoins de secours et de reconstruction sont immédiats. Sur la base de son évaluation, la Mission recommandera le type d'assistance internationale à prévoir, l'ampleur à lui donner et les priorités à assigner. Monsieur l'Ambassadeur Anders Thunborg (Suède) a accepté de diriger cette Mission.

Tous ces derniers jours je me suis tenu en contact avec toutes les parties intéressées afin d'obtenir leur entière coopération avec la Mission d'enquête interorganisations et faciliter l'accès du personnel et des fournitures de secours à la zone touchée. L'accord de toutes les parties a maintenant été obtenu en ce qui concerne la mission d'enquête et la Mission va partir incessamment pour le terrain.

Je tiendrai le Conseil au courant de la suite des événements.

- Activités de secours menées par :
- a) les organismes et programmes des Nations Unies
 - b) les gouvernements et organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Les organismes et programmes compétents des Nations Unies ainsi que de nombreux gouvernements et organisations non gouvernementales ont répondu immédiatement et déploient des efforts intensifs pour venir en aide aux populations civiles touchées.

a) Organismes et Programmes des Nations Unies

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

14. Au Liban, l'UNRWA s'occupe depuis longtemps déjà de fournir une assistance à quelque 233 000 réfugiés palestiniens en s'appuyant sur un effectif de 2 377 personnes. L'Office s'est immédiatement mis en devoir d'assister les réfugiés palestiniens déplacés par suite des hostilités actuelles. Le 8 juin, le Commissaire général a annoncé que des stocks de vivres qui étaient entreposés dans les magasins de l'Office à Beyrouth-Ouest avaient été mis de côté pour les réfugiés indigents et que des réserves de vivres et de couvertures avaient été rassemblées en Europe et dans les centres locaux de l'Office à Damas, à Amman, à Jérusalem et à Gaza pour être distribuées dès qu'il serait possible d'accéder aux zones touchées.

15. Les réfugiés déplacés dans Beyrouth-Ouest venus de Damour et de camps de la ville, ont commencé à recevoir une assistance à partir du 14 juin. Les réfugiés du Sud du Liban qui ont rejoint Baalbek dans la vallée de la Bekaa, Tripoli et Damas ont commencé à recevoir une assistance du quartier général de l'Office à Damas le 18 juin. Le premier convoi de fournitures de secours est parvenu à Sidon, en provenance de Beyrouth, le 20 juin.

16. L'UNRWA fournit actuellement une assistance à plus de 12 000 réfugiés déplacés dans Beyrouth-Ouest, 7 000 dans la vallée de la Bekaa et plus de 12 000 à Sidon sous les formes d'aliments, de couvertures et d'ustensiles domestiques. Les fournitures de secours à destination du Sud du Liban sont actuellement acheminées de Beyrouth, mais comme il est pour l'instant impossible de reconstituer les stocks de fournitures à Beyrouth et qu'on en a d'ailleurs besoin dans la région même, ces dispositions sont insatisfaisantes et l'Office espère y suppléer bientôt en établissant une liaison à partir de Jérusalem.

17. Le personnel de l'Office est en train d'évaluer les dommages subis par les camps de réfugiés et les installations de l'Office ainsi que les besoins des réfugiés déplacés dans le Sud du Liban. Les estimations préliminaires indiquent que pour faire face aux besoins des réfugiés palestiniens dans Beyrouth-Ouest et dans le Sud du Liban, et ce pendant une période de six mois, il faudrait environ 39 millions de dollars dans une première étape. Le Commissaire général a lancé un appel aux gouvernements donateurs en vue de réunir cette somme.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)

18. Le 16 juin 1982, le FISE a lancé un programme de secours d'urgence de 5 millions de dollars pour aider les enfants et les mères gravement touchés au Liban, lequel programme porterait sur une période initiale de 90 jours et comporterait les éléments suivants :

Premiers secours/santé	1 500 000
Abris et protection	2 000 000
Alimentation (provisoire, en attendant l'arrivée d'une importante aide alimentaire)	350 000
Eau	700 000
Opérations et logistique	450 000

Ce programme sera élargi en fonction des besoins ultérieurement évalués.

19. Le FISE a organisé une réunion à l'intention des gouvernements donateurs éventuels le 18 juin 1982, pour présenter son plan d'action et lancer un appel pour recueillir 5 millions de dollars. Au 27 juin, des contributions et des annonces de contribution de 2,7 millions de dollars au total avaient été reçues des gouvernements et des comités nationaux pour le FISE et 2,4 millions de dollars avaient été utilisés.

20. Au 27 juin, le FISE avait débarqué à l'aéroport de Damas, qui lui sert d'aire de déchargement, quatre cargaisons de 123 tonnes de médicaments, couvertures, réchauds au kérosène, serviettes, tentes, comprimés pour purifier l'eau, batteries de cuisine, sels de réhydratation administrés par voie buccale et savon. Un premier convoi de 41,5 tonnes a été transporté à Baalbek par camion et le matériel de secours d'urgence a été distribué les 21 et 22 juin sous la direction d'un comité central nommé par le gouverneur. Un deuxième et un troisième convoi ont acheminé des fournitures de secours d'urgence de Damas à Beyrouth, où la distribution a déjà commencé.

21. Le FISE a également autorisé des dépenses à concurrence de 1,1 million de dollars pour que ses bureaux de Beyrouth et de Qana achètent sur place des fournitures de secours, dont 100 000 dollars de fournitures médicales qui seront utilisées par le Croissant Rouge palestinien.

22. Les ingénieurs du FISE s'emploient actuellement à évaluer les travaux de réparation nécessaires pour remettre en état les systèmes d'approvisionnement en eau potable dans le Sud du Liban et à Beyrouth en coordination avec le Ministère des ressources en eau et de l'électricité. En outre, deux experts en logistique ont été temporairement affectés à Damas pour coordonner la logistique et la distribution des chargements de fournitures d'urgence du FISE au Liban. Le FISE fournit également du personnel ainsi qu'un appui opérationnel pour soutenir les efforts du Coordonnateur des secours pour le Liban, désigné par le Secrétaire général. Environ 41 fonctionnaires employés par le FISE au titre de son programme ordinaire sont restés au Liban pour aider à livrer et distribuer les secours d'urgence.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

23. Le 14 juin, le Directeur général de la FAO a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle contribue promptement et généreusement à l'aide alimentaire, en espèces ou en nature, pour soulager les souffrances du peuple libanais. Il a indiqué qu'il venait de recevoir du Gouvernement libanais une demande de secours d'urgence pour une période de six mois pour quelque 600 000 personnes. Des contributions en espèces ont également été sollicitées pour couvrir les frais de transport et surmonter les difficultés de transports et de distribution qui se posent à l'intérieur du pays. Le 15 juin, le Directeur général a approuvé l'octroi d'une aide alimentaire d'urgence au Liban, sur la recommandation du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM). Cette aide alimentaire comprend 27 000 tonnes de blé et de farine de blé, 1 620 tonnes de lait écrémé en poudre, 1 620 tonnes d'huile comestible et 1 080 tonnes de sucre. Dès que cette aide a été approuvée, le PAM a pris des mesures d'urgence pour la fournir en consultation avec d'autres donateurs, le Gouvernement libanais et le personnel de la FAO et du Programme alimentaire mondial au Liban. Le représentant de la FAO au Liban, qui est assisté par trois administrateurs, participe aux efforts de secours sur le terrain.

Programme alimentaire mondial

24. Le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial a convoqué à Rome, le 17 juin 1982, une réunion pour faire le point des réponses de donateurs et prendre les mesures nécessaires pour coordonner les livraisons de produits alimentaires d'urgence au Liban pendant la crise actuelle. A cette réunion ont participé les représentants de 24 pays, de trois organismes des Nations Unies (FAO, FISE et HCR) et de deux organisations non gouvernementales (CICR et Catholic Relief Services). La plupart des participants se sont déclarés disposés à fournir une assistance humanitaire, soit directement, soit par l'intermédiaire du PAM ou d'autres organismes et ils ont exprimé leur appréciation au PAM pour le rôle de coordination qu'il joue en matière d'aide alimentaire. Les participants ont demandé comment le PAM évaluerait les besoins et surveillerait la distribution. Ils ont prié le PAM de continuer à suivre la situation alimentaire au Liban et de les tenir au courant des besoins en produits alimentaires et des activités logistiques connexes.

25. Le Gouvernement libanais ayant demandé une aide alimentaire pour 600 000 personnes pour une période de six mois, le Programme a lancé une opération d'urgence, le Projet d'urgence Liban 1293, d'une valeur de 11 445 800 dollars, pour une période de trois mois. Un mémorandum d'accord a été signé par le Gouvernement libanais (le Comité de secours d'urgence) et le PAM. Pour permettre au gouvernement de commencer à distribuer immédiatement les produits alimentaires d'urgence aux personnes touchées, le Programme a fourni 47 tonnes de sucre, 30 tonnes d'huile végétale, 15 tonnes de beurre émulsionné et 12 tonnes de lait en poudre, quantités qu'il a empruntées à un projet bénéficiant de l'assistance du PAM au Liban. En vertu de cet arrangement, on a commencé à distribuer l'aide alimentaire et 55 000 personnes ont déjà reçu des rations.

26. Après avoir dérouté en haute mer des navires qui se dirigeaient vers Chypre, avec l'accord des pays intéressés (Allemagne, République fédérale d', Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), le Programme a affrété plusieurs petits navires dont les deux premiers sont arrivés à Beyrouth et Jounieh avec un chargement de 760 et 850 tonnes de farine de blé respectivement. Il y aura d'autres transports d'aliments entre Chypre et le Liban.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

27. Le Haut Commissaire pour les réfugiés a annoncé le 10 juin une contribution immédiate de 100 000 dollars à l'opération de secours coordonnée par l'Organisation des Nations Unies, étant entendu que le HCR serait consulté sur son utilisation. Il a également déclaré que le HCR aiderait dans la mesure du possible les réfugiés qui avaient déjà reçu asile au Liban et qui avaient souffert des récents événements. Le HCR serait également prêt à aider, le cas échéant, les ressortissants libanais qui cherchent à trouver temporairement asile dans d'autres pays et qui se trouvent en situation de réfugiés.

28. A la demande des autorités libanaises, le HCR est également convenu d'apporter une contribution de 100 000 dollars à un projet conjoint OMS/FISE/HCR pour l'achat de médicaments et de couvertures dont il y a un besoin urgent. Outre ces contributions initiales, le HCR décidera de l'assistance future en étroite coordination avec le Secrétaire général et en coopération avec les autorités libanaises.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

29. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a demandé au Coordonnateur du programme de l'OMS à Beyrouth de coopérer pleinement avec le Coordonnateur des Nations Unies et d'évaluer la situation sanitaire. Le 14 juin, l'OMS a affecté 30 000 dollars à l'opération de secours d'urgence au Liban et a fait parvenir cette somme au Coordonnateur du programme de l'OMS à Beyrouth pour l'achat local de médicaments. A la suite d'un appel séparé de l'Organisation de libération de la Palestine qui demandait une assistance médicale, l'OMS a offert toute l'assistance nécessaire. L'OMS collabore étroitement avec le Comité international de la Croix-Rouge et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe en ce qui concerne les besoins du Liban.

Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

30. Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe n'a cessé de surveiller la situation et a contribué pour 30 000 dollars aux efforts de secours. Par ses rapports situation, il tient la communauté internationale informée des diverses contributions annoncées à l'Organisation des Nations Unies et aux organismes qui lui sont reliés. Il a également envoyé au Liban un fonctionnaire de ses services pour renforcer le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours au Liban et contribuer aux efforts de secours.

b) Gouvernements et organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Gouvernements

31. Les gouvernements ont immédiatement répondu aux divers appels lancés au nom de la population civile du Liban. Voici une liste préliminaire 1/ des annonces et des dons notifiés aux organismes et aux programmes des Nations Unies :

1/ D'après les informations reçues au Siège au 30 juin 1982.

Donateur	Contributions annoncées ou fournies	Equivalent approximatif en dollars des Etats-Unis
AUSTRALIE	- 100 000 dollars australiens au Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	
	- 100 000 dollars australiens à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche- Orient	
	- 200 000 dollars australiens au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	465 608 dollars
AUTRICHE	- 250 tonnes de lait en poudre par l'intermédiaire du PAM	-
BELGIQUE	- 9 millions de francs belges au FISE	2 000 000 de dollars
	- de la Charte nationale pour le FISE au FISE	40 000 dollars
CANADA	- 1 million de dollars canadiens au CICR	813 000 dollars
DANEMARK	- 1 million de couronnes danoises au CICR	127 714 dollars
FRANCE	- 500 000 francs français au CICR	83 333 dollars
	- 35 tonnes de vivres et matériel de secours et envoi d'une équipe médicale	
	- 2 500 tonnes de vivres par l'intermédiaire de la FAO	65 667 dollars
FINLANDE	- 500 000 markkaa au FISE	
	- 800 000 markkaa au titre des secours	288 889 dollars

Donateur	Contributions annoncées ou fournies	Equivalent approximatif en dollars des Etats-Unis
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'	- 1 million de deutsche marks au CICR	400 000 dollars
	- 1,5 million de deutsche marks à la Croix-Rouge de la RFA	600 000 dollars
	- Contribution au programme du FISE	200 000 dollars
ITALIE	- Viande, riz et contribution en espèces par l'inter- médiaire de la Croix-Rouge italienne	368 000 dollars
INDE	- 260 tonnes de sucre par l'intermédiaire du PAM	109 000 dollars
IRLANDE	- 100 000 livres irlandaises au CICR	150 000 dollars
JAPON	- Contribution au CICR	1 000 000 de dollars
KOWEIT	- Deux chargements de fourni- tures médicales transportés par avion	-
MALTE	- 200 lits d'hôpital entiè- rement équipés par l'inter- médiaire du CICR	-
PAYS--BAS	- 5 millions de florins au CICR	195 313 dollars
NOUVELLE--ZELANDE	- 25 000 dollars néo-zélandais au programme du CICR	
	- 25 000 dollars néo-zélandais à l'UNRWA	38 462 dollars
PAKISTAN	- Envoi d'une équipe médicale, de fournitures, de tentes, de vêtements, de 3 000 tonnes de riz et de 500 tonnes de sucre	
QATAR	- Contribution au CICR	1 000 000 de dollars

<u>Donateur</u>	<u>Contributions annoncées ou fournies</u>	<u>Equivalent approximatif en dollars des Etats-Unis</u>
ARABIE SAOUDITE	- 10 tonnes de médicaments	-
	- Contribution au programme du FISE	1 000 000 dollars
SURINAME	- 100 tonnes de riz	
SUEDE	- 12 millions de couronnes suédoises à la Croix- Rouge suédoise	
	- 3 millions de couronnes suédoises à l'UNRWA	
	- 2 millions de couronnes suédoises au Fonds d'affec- tation spéciale des Nations Unies pour le Liban	
	- 3 millions de couronnes suédoises à l'ONU, à la Croix-Rouge ou à d'autres ONG pour les victimes du conflit du Liban	3 448 000 dollars
SUISSE	- Fourniture au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe de :	
	200 tentes	
	100 millions de comprimés pour l'eau	
	250 tonnes de lait en poudre au PAM	
	- 5 millions de francs suisses au CICR et à d'autres orga- nisations	

Donateur	Contributions annoncées ou fournies	Equivalent approximatif en dollars des Etats-Unis
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	-- Contribution à la Croix- Rouge libanaise	17 794 dollars
	-- Contribution au CICR	26 690 dollars
	-- Contribution destinée à l'achat de troussees médicales	44 484 dollars
	-- Une Land Rover au CICR	11 566 dollars
	-- Envoi d'une équipe médicale	-
	-- 8 000 couvertures à l'UNWRA	89 000 dollars
	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	-- Contribution au CICR
-- Contribution à l'Université américaine de Beyrouth		30 000 dollars
-- Contribution au programme de secours des Catholic Relief Services		300 000 dollars
-- Contribution au FISE		200 000 dollars
-- Contribution au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Liban		100 000 dollars
-- Contribution au programme en faveur du Liban de l' <u>Agency for International Development</u> des Etats-Unis		15 000 000 dollars
-- Contribution à l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) de Beyrouth		10 000 dollars
-- Contribution à l'hôpital Haigazian de Beyrouth		10 000 dollars
UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES		-- Chargements de médicaments transportés par avion et destinés au Croissant-Rouge palestinien

Organisations intergouvernementales

32. Donateur	Contributions annoncées ou fournies	Equivalent approximatif en dollars des Etats-Unis
COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPÉENNE	- au Programme du CICR	700 000 dollars
	- au Programme alimentaire mondial	
	20 000 tonnes d'aliments céréales	4 438 000 dollars

Organisations non gouvernementales (ONG)

33. Les organisations non gouvernementales ont réagi rapidement à la situation au Liban, notamment dans le sud du pays. On trouvera ci-après une liste encore incomplète 2/ des ONG qui ont participé à la fourniture de secours humanitaires dans ce contexte.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

34. Conformément au mandat qui lui a été confié aux termes des quatre conventions de Genève de 1949, le CICR s'est efforcé de secourir les victimes du conflit et a demandé aux parties au conflit de lui permettre d'apporter aide et protection aux populations civiles ainsi qu'aux combattants faits prisonniers. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle verse une contribution de 38 millions de francs suisses (19,6 millions de dollars E.-U.) au titre de l'assistance au Liban.

Soixante représentants et membres d'équipes médicales du CICR se trouvent actuellement au Liban (à Beyrouth-Ouest, Jounieh, Tripoli, Tyr, Sidon et Chatura). Ils ont distribué des secours (vivres, tentes, couvertures, fournitures médicales) et ont commencé à rendre visite aux prisonniers de guerre des deux parties au conflit.

35. Selon ses propres estimations, le CICR a été en mesure, depuis le début de la crise actuelle, de fournir les secours suivants :

Sud du Liban (Sidon et Tyr)

84 tonnes de secours (acheminées par
voie terrestre via Israël)

2/ D'après les informations reçues au Siège au 30 juin 1982.

Beyrouth	91 tonnes de secours (dont 81 tonnes se trouvaient déjà sur place)
Vallée de la Bekaa	94 tonnes de secours (acheminées par voie aérienne via la Syrie)

36. En outre, un navire affrété par le CICR est arrivé à Haïfa le 24 juin en provenance de Larnaca (Chypre). Il transportait 551 tonnes de matériel de secours et de fournitures médicales qui étaient conditionnées pour être expédiées à Beyrouth par voie terrestre.

<u>Autres organisations non gouvernementales</u>		<u>Contributions annoncées ou fournies</u>
		(en dollars E.-U.)
American Joint Distribution Committee	Contribution en espèces	100 000
CAFOD du Royaume-Uni <u>3/</u>	10 000 livres sterlings à CARITAS (Liban)	17 794
CARITAS (Belgique) <u>4/</u>	Contribution à CARITAS (Liban)	20 000
CARITAS (Liban)	Contribution en espèces	50 000
CARITAS (République fédérale d'Allemagne)	Contribution à CARITAS (Liban)	43 478
CARITAS (Italie)	Contribution à CARITAS (Liban) (30 millions de lires italiennes)	21 505
Opération California	Fournitures médicales	-
OXFAM <u>5/</u>	Secours (fournitures)	176 000

3/ Catholic Fund for Overseas Development.

4/ Confédération internationale des charités catholiques.

5/ Oxford Committee for Famine Relief.

Autres organisations non gouvernementales

Contributions annon-
cées ou fournies

(en dollars E.-U.)

SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA
CROIX-ROUGE : Contributions au CICR

- Bahrein		50 000
- Belgique		10 000
-- Canada		18 000
- Egypte		13 000
- Etats-Unis d'Amérique		25 000
- Finlande		44 000
- Italie		7 000
- Norvège		500 000
- Nouvelle-Zélande		2 000
-- Suède		170 000
-- Suisse		14 000
- Divers		1 700 000
Conseil oecuménique des églises :	Secours (fournitures)	500 000
Organisation internationale de perspective mondiale :	Secours (fournitures)	250 000

